ANNEXE FINANCIERE SPECIFIQUE AUX CONDITIONS GENERALES **EASY EUROPE 8**

| Nom du contrat : | □ NORTIA □ ALMAGESTA □ EPIGEA | □ NORTIA II □ QUADRANCE |
|---|---|---|
| FORME: Obligation de droit CODE ISIN: FR0010565820 EMETTEUR: BNP PARIB A AGENT DE CALCUL: BNI DATE D'EMISSION: 06 fév DATE DE SOUSCRIPTION PRIX D'EMISSION: 100 % VALEUR LIQUIDATIVE D | AS P PARIBAS ARBITRAGE vrier 2008 N DES OBLIGATIONS PA | |
| | | sement (versement/arbitrage) réceptionné par l'assureur avant base de la valeur liquidative d'origine fixée à 1.000 euros. |
| | | entre le 18/02/2008 12 heures et le 22/02/2008 sera pris en eur liquidative du jour du marché secondaire. |
| Tout investissement réceptions | né après le 22/02/2008 sera | réalisé sur la valeur liquidative du jour du marché secondaire. |
| MODALITES: | | |
| Périodicité de calcul de la vale Une valorisation hebdomadaire | - | lredi par BNP Paribas Arbitrage SNC. |
| contrat. Ils seront transférés g exécuté sur la base de la valeu Pour les investissements récep | gratuitement le 22/02/2008 r liquidative d'origine fixée ptionnés entre le 13/02/2009 | dissements seront réalisés sur le support monétaire d'attente du sur EASY EUROPE 8. Le 22/02/2008, l'investissement est à 1 000 euros. 8 12 heures et le 18/02/2008 12 heures, l'investissement sera exécuté sur la base de la valeur liquidative d'origine fixée à |
| | | Conditions Générales, les ordres de rachat sont exécutés à la late de réception par l'assureur de la demande. |
| Détachement du coupon Les détachements de coupon s | eront réinvestis sur le suppo | ort monétaire du contrat. |
| En cas de remboursement par | · l'émetteur ort EASY EUROPE 8 sera | gratuitement transférée sur le support monétaire du contrat à |
| | | n du contrat à compter de cette date, l'épargne inscrite sur le sur le support monétaire du contrat. |
| | | e d'information du support EASY EUROPE 8 et j'accepte crits dans la notice d'information afin de le retenir sur mon |

Fait à, le/ Signature précédée de la mention " Lu et approuvée "